

Il est de temps de sortir de l'urgence et de l'improvisation.

Il est temps faire confiance aux salariés et aux organisations syndicales.

En effet, vous ne pouvez pas reprendre comme si rien ne s'était passé pendant ces dernières semaines.

Comme si les salariés ne s'étaient pas engagés pour continuer à produire.

Comme s'ils n'avaient pas explosé tous les records de productivité et de rendement tout en étant entravé par des mesures sanitaires draconiennes mais nécessaires qu'ils ont su avec l'aide de la CGT, obtenir pour garantir leur sécurité.

Comme si les déficits d'investissements dans l'outil de travail ayant abouti à la réduction des surfaces que ce soient des bureaux ou des ateliers n'avait pas entraîné des difficultés et l'obligation de mettre des salariés aux chômages partiels.

Salariés qui en plus de perdre leurs congés, du salaire ont eu à subir une violence psychologique hors norme puisque leur travail a été déclaré non prioritaire, et donc ressenti comme inutile.

Comme si cette situation n'avait pas élargi le gouffre de reconnaissance entre les salariés techniques qui font (par des manips, des opérations en ateliers) et les gestionnaires.

Comme si les télétravailleurs n'avaient pas du improvisé et se débrouiller avec des outils techniques non prêt car la direction **refuse de signer l'accord télétravail depuis plus de deux ans en faisant du chantage.**

Comme si cette improvisation n'avait pas entraîné un isolement difficile à supporter pour certains, les télétravailleurs ont néanmoins coute que coute continuer leurs activités sans compter leurs heures.

Hors nous ne pouvons que constater alors même que nous ne sommes pas encore sortis de cette crise sanitaire, la direction reprend ses vieilles habitudes en négligeant le dialogue social, les instances représentatives des salariés.

Que l'on s'entende bien, notre propos ici n'est pas de retarder le retour des salariés sur le site, comme nous l'avions déjà exprimé lors du dernier CSE

« Il est temps que les salariés arrêtent de subir les conséquences des manques d'investissements de la direction et que les instances représentatives soient respectées.

Néanmoins nous nous devons d'assurer lors de ce retour la sécurité sanitaire des salariés afin d'éviter un éventuel cluster à Trixell qui serait catastrophique pour notre activité mais évidemment pour les salariés. »

Vous avez des questions : cgt.trixell@laposte.net ou un courrier dans notre boîte aux lettres au local UDI

Le site WEB CGT Trixell : <https://tav.cgthales.fr/category/actualites-moirans-txl/>

Le site WEB CGT Thales AVS : <https://tav.cgthales.fr/>

✉ cgt.trixell@laposte.net
TEL : 04.76.57.51.76

Ainsi nous n'avons eu aucune réponse satisfaisante à ce jour sur les points suivants :

- Quelle position de la Direction sur le télétravail, avec un bilan actuel par secteur et à jour ?
- Y a-t-il encore du chômage partiel avec un bilan actuel par secteur et à jour ?
- Quelle information et formation sont mises en place pour le retour des salariés absents depuis plus de deux mois ?
- Quel bilan factuel par secteur sous forme de plan pour répondre à la distanciation dans les bureaux ?
- Quelles propositions d'aménagement pour les salariés qui peuvent faire du télétravail afin de pouvoir gérer les pbs de garde d'enfants (scolaire et vacances...) ?
- Quelles propositions d'aménagement pour les salariés sans possibilité de télétravail afin de pouvoir gérer les pbs de garde d'enfants (scolaire et vacances...) ?
- Quelle gestion et quel moyen prévoit-on pour les AIC/ réunions de travail ?

Enfin si une seule de vos actions devait résumer votre état d'esprit et votre vision des salariés, c'est celle de la remise en priorité du pointage. En effet, alors même que les salariés vous ont prouvé leur responsabilité et leur intégrité lors de la période de confinement, vous remettez l'obligation de pointer alors même que les mesures sanitaires vont obligatoirement entraîner des écarts de pointages, des congestions et donc des risques sanitaires. Est-ce bien l'urgence ?? N'est-ce pas un manque de confiance aux salariés ?? Quelle est la prochaine étape : restaurer le chantage si pas quatre pointages par jour, pas d'accord télétravail ?

N'oubliez pas : Vous avez obtenu tous les honneurs de nos clients, de nos actionnaires grâce à l'engagement des travailleurs de Trixell.

Ce manque d'information ne nous permet pas d'être informé de manière suffisante pour être consulté sur la troisième phase du plan de déconfinement.

C'est pourquoi nous refusons d'être consultés. Et appelons la direction à revenir à de meilleures dispositions.

Pour notre part, nous nous engageons à continuer à lutter pour que les salariés disposent de conditions sanitaires et de travail leur garantissant un maintien en bonne santé et à travailler à améliorer l'organisation de Trixell avec les salariés pour qu'elle soit plus résiliente et plus respectueuse de leurs besoins.

La CGT TRIXELL

Vous avez des questions : cgt.trixell@laposte.net ou un courrier dans notre boîte aux lettres au local UDI

Le site WEB CGT Trixell : <https://tav.cgthales.fr/category/actualites-moirans-txl/>

Le site WEB CGT Thales AVS : <https://tav.cgthales.fr/>

✉ cgt.trixell@laposte.net
TEL : 04.76.57.51.76